



Gouvernement du Rwanda

Ministère des finances et de la planification économique



 Economic Commission for Africa
Commission économique pour l'Afrique
1958 - 2018

22^e réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est

Mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale en Afrique de l'Est: de la Vision à l'Action

Note d'orientation pour la réunion du Groupe ad hoc d'experts:
Vers la sécurité énergétique en Afrique de l'Est :
Maximiser les gains de la ZLECA

21 - 22 novembre 2018
Kigali Convention Centre
Rwanda

I. Contexte

L'Afrique de l'Est est en pleine transformation socioéconomique, et le rôle que joue le commerce intra-africain dans ce processus a récemment fait l'objet d'une attention politique. L'intérêt du continent pour le libre-échange, fruit de décennies de travail dans de nombreux blocs sous-régionaux a abouti à la session extraordinaire historique de l'Assemblée de l'Union africaine sur la Zone de libre-échange africaine (ZLECA) en mars 2018, à Kigali. À cette occasion, les États membres ont manifesté leur soutien à un marché africain intégré. L'objectif premier de cette zone est d'accroître le commerce intra-africain en tant que vecteur de l'industrialisation du continent, de la croissance et du développement à grande échelle. Il s'agit également d'attirer les investissements nécessaires. Le commerce intra-africain qui se situe aujourd'hui autour de 18 % est en retard par rapport à celui de l'Amérique Latine (35 %) et de l'Asie (45 %). Cette réalisation historique s'appuie sur la reconnaissance d'initiatives antérieures telles que le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain (BIAT en anglais) de l'UA en 2012. L'accent avait été mis sur les contraintes du côté de l'offre, telles que le grand déficit en infrastructures en Afrique de l'Est et au-delà.

Bien que la ZLECA se concentre principalement sur l'accès aux marchés (côté demande) en allégeant les barrières tarifaires et commerciales et en réduisant les obstacles réglementaires, les contraintes associées telles que le développement des infrastructures, demeurent cruciales. Actuellement, le déficit d'infrastructures énergétiques en Afrique de l'Est est considérable, comme en témoignent les faibles niveaux d'accès à l'électricité, l'insuffisance de l'approvisionnement énergétique pour répondre aux besoins des ménages et de l'industrie, le commerce régional de l'énergie qui est au plus bas et les faibles niveaux de consommation énergétique par habitant. Conscients de la nécessité de relever ces défis, et guidés par l'Objectif #7 des ODD sur l'énergie, les États membres sont en train d'accélérer leurs efforts en vue d'élargir l'accès de la population à l'électricité, fournir des solutions de cuisson propre et, plus généralement, poursuivre le développement énergétique durable. Ces efforts sont soutenus au niveau régional par l'intermédiaire des plateformes existantes telles que les pools énergétiques régionaux. La ZLECA offre une nouvelle plateforme pour étendre ces efforts à l'échelle régionale et poursuivre le développement énergétique afin d'alléger les contraintes infrastructurelles à la mise en œuvre de la ZLECA. Il s'agit également de tirer parti de la plateforme de libre-échange continental qu'offre la ZLECA. Par exemple, l'un des principaux résultats escomptés de la ZLECA, à savoir l'augmentation de la production industrielle, dépendrait en partie de la disponibilité, du caractère abordable et de la sécurité des approvisionnements énergétiques à une échelle permettant le développement industriel.

Le Rapport sur le commerce en Afrique 2018 d'AFREXIM Bank indique clairement que « la réalisation d'une croissance plus forte et d'un impact sur le développement du commerce dans le cadre de la ZLECA dépendra de l'engagement et des mesures prises par les pays

pour éliminer les barrières non tarifaires, accélérer le développement et la modernisation des infrastructures, notamment les infrastructures favorisant le commerce et augmenter le niveau des ressources affectées au financement du commerce intra-africain ». Pour combler le déficit d'investissement dans les infrastructures en Afrique, entre 130 et 170 milliards de dollars par an seront nécessaires. Par conséquent, le développement des infrastructures et notamment celle facilitant le commerce en général devraient jouer un rôle majeur dans l'opérationnalisation de la ZLECA et dans la maximisation des avantages de sa mise en œuvre, même si cela exige une attention politique marquée et des investissements conséquents.

L'énergie est une composante cruciale du développement durable, tel que le reconnaissent les 7 objectifs mondiaux de développement durable. Elle soutient davantage et facilite le développement industriel et l'intégration régionale. Si la contrainte d'approvisionnement en énergie a fait l'objet d'une attention considérable en Afrique de l'Est, la fiabilité et la sécurité de l'énergie disponible ont souvent été négligées. L'absence d'un approvisionnement sûr en électricité a un impact sur la production industrielle et ralentit le rythme de la croissance de 2 à 5 % du PIB en situation d'urgence. Le manque de fiabilité et la piètre qualité de l'approvisionnement en pétrole et en gaz ont des répercussions comparables sur les activités économiques et sur des secteurs clés comme les transports et la production d'électricité. Tout cela affecte l'industrie et l'économie dans leur ensemble. La diminution de l'offre de biocarburants dans toute la région de l'Afrique de l'Est compromet la sécurité énergétique et économique des ménages, affectant leurs dépenses non énergétiques et la demande globale. Il est donc essentiel de mettre en place une politique et une gestion de la sécurité énergétique pour gérer l'insécurité énergétique et rendre le système plus sûr et plus abordable. C'est dans ce contexte que la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) a achevé l'élaboration d'un Cadre régional de politique de sécurité énergétique afin de combler le vide politique et stratégique au niveau régional. Ces travaux ont trait à l'intérêt pour le développement d'une infrastructure fiable facilitant le commerce. Bien que ce travail s'inscrive dans le contexte de la CAE, la similarité de la structure du secteur de l'énergie en Afrique de l'Est rend pertinente la discussion au niveau plus large de l'Afrique de l'Est.

En ce qui concerne l'électricité, si l'Afrique de l'Est a défini des objectifs ambitieux en matière d'accès à l'énergie, la sécurité énergétique dans le sous-secteur de l'électricité - comme en attestent des problèmes de fiabilité liés à la production, au transport, à la distribution et à l'accessibilité financière - continuent de soutenir la sécurité énergétique dans cette région. L'émergence d'options régionales telles que le potentiel du commerce de l'énergie, du développement des ressources énergétiques dans la région et le développement des infrastructures a également engendré d'une part, des défis complexes en matière de sécurité énergétique et d'autre part, des possibilités de gestion dans la région. Le Cadre stratégique pour la sécurité énergétique offre des orientations régionales relatives aux implications et à la gestion de ces différentes options de sécurité énergétique.

Dans le domaine de la bioénergie, la biomasse reste une source d'énergie dominante dans la région. En raison d'une dépendance excessive à l'égard de la ressource (environ 90 % de la population de la CAE et dans des proportions comparables pour l'Afrique de l'Est), nous assistons à une déforestation rapide. Cela a de graves répercussions sur la sécurité énergétique, et il est essentiel de fournir des orientations politiques régionales sur leur gestion efficace dans les États membres pour éviter l'aggravation de l'insécurité énergétique. Dans le sous-secteur du pétrole et du gaz, la région dépend des combustibles importés. Cette situation a exposé les États membres à des risques liés à la volatilité des marchés internationaux, à la sécurité des corridors de transport, aux lacunes dans la gestion de la sécurité énergétique nationale et aux infrastructures. Ces facteurs ont également eu une incidence sur la disponibilité continue et l'accessibilité des combustibles fossiles importés. L'infrastructure de raffinage limitée, la part importante du PIB consacrée à l'importation des produits pétroliers (plus de 10 % du PIB, bien qu'elle soit actuellement atténuée par les conditions du marché mondial), la capacité et le fonctionnement limités des réserves stratégiques intérieures constituent également des défis importants. La découverte de ressources pétrolières et gazières dans la région a également mis en évidence l'importance de la sécurité énergétique.

Cet ensemble complexe de défis en matière de sécurité énergétique, dans le contexte du commerce intra-africain qui exige une production et des échanges commerciaux dans un contexte d'infrastructures développées favorables au commerce, appelle une attention politique et une plus grande prise de conscience par rapport aux exigences d'un tel développement des infrastructures. À partir du Cadre stratégique pour la sécurité énergétique de la CAE, la réunion du Groupe d'experts vise à faire mieux connaître la politique de sécurité énergétique en Afrique de l'Est, les principaux défis, les options politiques et à élargir le débat vers des recommandations en vue d'éventuelles actions nationales à venir.

II. Les objectifs de la réunion du Groupe ad hoc d'experts (AEGM)

Sur la base des questions, des défis et du Cadre politique susmentionnés, l'objectif principal de la réunion du Groupe d'experts est de mieux faire connaître le Cadre de politique de sécurité énergétique de la CAE en tant que référence régionale pour relever les défis de la sécurité énergétique en Afrique de l'Est, conformément à l'objectif 7 des ODD relatif à une énergie durable et abordable pour tous, et dans le droit fil des aspirations de la ZLECA. Plus précisément, les questions suivantes seront abordées :

- i. Quels sont les impacts de l'insécurité énergétique sur le développement socio-économique en Afrique de l'Est ?
- ii. Comment le Cadre de politique de sécurité énergétique de la CAE peut-il contribuer à atténuer l'insécurité énergétique dans la région ?

- iii. Comment les États membres peuvent-ils s'orienter vers la conception et la mise en œuvre de stratégies nationales de sécurité énergétique ?

III. Résultats attendus

La réunion du Groupe spécial d'experts sur la politique de sécurité énergétique vise à parvenir aux résultats attendus suivants :

- i. Une sensibilisation accrue au Cadre stratégique pour la sécurité énergétique de la CAE en matière de sécurité énergétique et à ses principaux instruments et recommandations ;
- ii. Un partage d'expériences nationales et régionales sur les défis de la sécurité énergétique et les mesures prises en Afrique de l'Est ;
- iii. Des recommandations sur la voie à suivre pour que les pays intègrent le cadre politique régional dans leurs politiques et stratégies nationales, en tenant compte du contexte de la ZLECA et de ses implications pour le développement énergétique régional.

IV. Programme provisoire

Mercredi 21 novembre 2018

Ouverture de la session et allocution de Mr. Robert Nyamvumba, Directeur de l'énergie au Ministère des Infrastructures, Rwanda.

Présentations :

- Elsam Byempaka, Expert principal en énergie, Communauté de l'Afrique de l'Est
- Yohannes Hailu, Chargé des affaires économiques, CEA
- Dieudonné Ishimwe, Rwanda, Inspiration Backup Ltd
- Présentation des États membres

Jeudi 22 novembre 2018

Présentations :

- Yohannes Hailu, Chargé des affaires économiques, CEA
- Daher Elmi, IGAD
- Michael Ahimbisibwe, Directeur général, EACREE
- Contributions des institutions invitées

V. Participation

Prendront part à la réunion du Groupe spécial d'experts des représentants des États membres de l'Afrique de l'Est, des représentants des communautés économiques régionales (CAE et IGAD), des représentants des organisations intergouvernementales, des experts invités et d'autres parties prenantes du secteur de l'énergie. La participation du secteur privé, de la société civile, des médias et d'autres parties prenantes concernées sera recherchée. Pour de plus amples informations et éclaircissements, veuillez contacter, M. Yohannes Hailu, hailu15@un.org

Références

Abdoul S.B. Septembre 2018. « Faire de la ZLECA une réalité.» OECD Development Matters. Disponible [en ligne] à l'adresse suivante: <https://oecd-development-matters.org/2018/09/13/make-afcfta-a-reality>

Talkmore C. Mars 2018. « La Zone de libre-échange africaine (ZLECA) et d'autres initiatives d'intégration économique de l'Union africaine (UA).» Tralac. Disponible [en ligne] à l'adresse: <https://www.tralac.org/discussions/article/12790-the-african-continental-free-trade-area-afcfta-and-other-african-union-au-initiatives-for-economic-integration.html>

Banque africaine d'import-export. 2018. « Rapport sur le commerce en Afrique 2018.» Disponible [en ligne] à l'adresse suivante: <https://afreximbank.com/downloads/african-trade-report-2018-2>

Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est. 2014. « Accès à l'énergie et sécurité énergétique en Afrique de l'Est : État des lieux et voies d'amélioration.» Disponible [en ligne] à l'adresse suivante : <https://www.uneca.org/publications/energy-access-and-security-eastern-africa>